

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres

En exercice : 87
Présents : 59
Votants : 60

Syndicat Mixte des 3 Vallées

L'an deux mille VINGT SIX, le 19 mai

Date de convocation : 12 mai 2026

Objet

Election Vice-Présidents
et membres du bureau –
composition du bureau.

Le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à ORNEZAN, sous la Présidence de M.Etienne SAVARY, Président.

Etaient présents : MM BARON Philippe, BATTISTON Philippe, BOUE Emilie, BOUE Guy, CADORE Eric, COUDERC Vanessa, CHABAS Catherine, DANFLOUS Daniel, DAREES Michèle, DEL FABBRO Fernand, DESANGLES Claude, DESBONS Marie-Pierre, DEVEZE Jean-Marie, GERAULT Jean-Philippe, GIMAT Gisèle, HUCHON Denis,

BOURRUSTE Michel, LACOSTE, Francis, LASSALLE Patrick, MEHEUT Dominique, MISMAQUE Pascal, PERRACHON Christine, ABADIE Bernard, ABADIE Christian, BENOIT Arthur, BLAYA Bruno, BORDENEUVE Florence, BOUZAC Brigitte, BRUNET-POTENTI Patricia, CAHUZAC Pierre, CARPENTIER René, CASTELLINI Fabrice, CAUBET Laurent, BONNET Thierry, COTONAT Cyril, DALLA-BARBA Emerick, DAUZIER Didier, DERREY Hervé, DOUX Pierre, FRECHOU Eric, GANDIT Isabelle, QUERE Alain, LALANNE Philippe, LATAPIE Jean-Luc, LETELLIER Serge, LIBAROS Bruno, LOPEZ José-Pierre, DEBAT Sylvie, MALIN Thierry, MICHELIN Pierre, MONSERRAT Francis, MONTERO Sébastien, PIQUE Isabelle, PUJOS Caroline, RIEU Alain, ROUCOLLE Michel, ROY Elie, TOUZANNE Alexandre.

M.LETELLIER serge a reçu de Mme SORIANO Laurence, un pouvoir de vote en son nom

Le Comité vient de procéder à la composition du Bureau du SM3V, qui comprend le Président, 5 Vice-Présidents et 4 membres.

Le Président invite alors les membres à procéder à l'élection des Vice-Présidents et des membres du bureau, dans les conditions fixées par le Code Général des Collectivités Territoriales et celles fixées à l'article 7.2.2 des statuts du SM3V (vote plural).

Candidats déclarés :

Monsieur **ROUCOLLE Michel**, candidat au poste de 1^{er} Vice-Président

Monsieur **LATAPIE Jean-Luc**, candidat au poste de 2^{ème} Vice-Président, Madame **COUDERC Vanessa** candidate au poste de 3^{ème} Vice-Président, Monsieur **CADORE Eric**, candidat au poste de 4^{ème} Vice-Président, Monsieur **GONELLA Dominique**, candidat au poste de 5^{ème} Vice-Président, Monsieur **CASTELLINI Fabrice** au poste de membre du bureau, Monsieur **LABOURSE Bruno** au poste de membre du bureau, Madame **SORIANO Laurence** au poste de membre du bureau, Monsieur **DOUX Pierre** au poste de membre du bureau,

Résultat du vote à scrutin secret

M. **ROUCOLLE Michel**, candidat au poste de 1^{er} Vice-Président obtient l'unanimité des suffrages exprimés (98 voix),

M. **LATAPIE Jean-Luc**, candidat au poste de 2^{ème} Vice-Président obtient l'unanimité des suffrages exprimés (98 voix),

Mme **COUDERC Vanessa** candidate au poste de 3^{ème} Vice-Président obtient l'unanimité des suffrages exprimés (98 voix),

M. **CADORE Eric**, candidat au poste de 4^{ème} Vice-Président obtient l'unanimité des suffrages exprimés (98 voix),

M. **GONELLA Dominique**, candidat au poste de 5^{ème} Vice-Président obtient la majorité des suffrages exprimés (97 voix),

Election au poste de membres du bureau :

M. **CASTELLINI Fabrice** obtient 98 voix,

M. **LABOURSE Bruno** obtient 98 voix,

Mme **SORIANO Laurence** obtient 98 voix,

M. **DOUX Pierre** obtient 98 voix,

Le Comité Syndical,

Vu l'article L.5211-2 du code général de collectivités territoriales (CGCT) renvoyant aux dispositions relatives à l'élection du maire et des adjoints des communes de moins de 1000 habitants telles que prévues par les articles L.2122-7 et L.2122-7-1 du CGCT et de l'article L.5211-8 du CGCT,

Vu la décision prise ce jour par le Comité, fixant la composition du bureau du Président, de 5 Vice-Présidents et 4 membres,

Vu le procès verbal de l'élection en date du 19 mai 2026,

Vu le résultat du scrutin,

DECIDE

Vice-Présidents,

De proclamer **Monsieur ROUCOLLE Michel**,

De proclamer **Monsieur LATAPIE Jean-Luc**,

De proclamer **Madame COUDERC Vanessa**

De proclamer **Monsieur CADORE Eric**,

De proclamer **Monsieur GONELLA Dominique**,

1^{er} Vice-Président du SM3V et le déclare installé,

2^{ème} Vice-Président du SM3V et le déclare installé,

3^{ème} Vice-Président du SM3V et le déclare installé,

4^{ème} Vice-Président du SM3V et le déclare installé,

5^{ème} Vice-Président du SM3V et le déclare installé,

membres du bureau,

De proclamer **Monsieur CASTELLINI Fabrice** membre du bureau du SM3V et la déclare installée,

De proclamer **Monsieur DOUX Pierre** membre du bureau du SM3V et le déclare installé,

De proclamer **Monsieur LABOURSE Bruno** membre du bureau du SM3V et la déclare installée,

De proclamer **Madame SORIANO Laurence** membre du bureau du SM3V et le déclare installé,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme



Le Président

Etienne SAVARY

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Etienne SAVARY".